

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56

55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (à partir de la délibération n°57)
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO
Alain REGAUDIAT	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines – Avenants aux conventions 2019-2020 et 2021-2023 de prestations de services réciproques entre la commune d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère – Etat récapitulatif des dépenses

Rapporteur : M. le Président

Par délibération n° 34 en date du 23 mai 2019, le Conseil Communautaire approuvait la convention de prestations de services réciproques entre la Ville d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère pour les années 2019 à 2020.

Par délibération n° 35 en date du 4 février 2021, le Conseil Communautaire approuvait la convention de prestations de services réciproques entre la Ville d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère pour les années 2021 à 2023.

Deux avenants numéro 1 sont venus compléter ces conventions pour inclure la réalisation de prestations par la Ville d'Albertville pour le compte de la CA Arlysère au sein de sites complémentaires du territoire d'Arlysère.

Or, deux avenants numéro 2 à ces deux conventions, désormais arrivées à leur terme, sont nécessaires afin de permettre la régularisation a posteriori de prestations de nettoyage et d'accueil, effectivement réalisées par des agents de la Ville d'Albertville, mais qui n'ont pas fait l'objet des contrats afférents avec Arlysère à l'époque.

Il s'agit de prestations réalisées par des agents de la Ville d'Albertville, pour le compte de la CA Arlysère, dans le cadre de sa compétence « Politique de la ville » et au sein du bâtiment de l'EAS (7 rue Pasteur, 73200 Albertville) :

- Prestations d'accueil ;
- Prestations de nettoyage.

Le montant total de ces prestations s'élève à 12 493,59 € de 2019 à 2023.

Dans un souci de maintenir la qualité du partenariat entre nos deux collectivités et afin de pouvoir régler le coût de ces prestations effectivement réalisées, un état récapitulatif des dépenses établis conjointement par la Ville d'Albertville et la CA Arlysère, est joint en annexe de la présente délibération ainsi que les 2 projets d'avenants.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les avenants numéro 2 aux conventions de prestations de services réciproques entre la Ville d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère 2019-2020 et 2021-2023, dont les projets sont joints en annexe ainsi que l'état récapitulatif des dépenses associé ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les avenants ainsi que tout autre document comptable/financier relatif à cette affaire.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

